

Justificatif généré le 29/01/2024

Support de parution :



Date de parution : 29/01/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301557917004-2021J00579_2024-01-11
N° d'annonce : 19301557917004-2021J00579_2024-01-11

UNIVERSSALIS TRADING

Société à responsabilité limitée

3 Rue du Général Schmitz, 93330 Neuilly-Sur-Marne

R.C.S. : BOBIGNY 514 874 809

Activité : commerce de gros (Comm. Interent.) de bois et de matériaux de construction

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement - Jugement d'interdiction de gérer

Greffé du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Franck KAMGA MAGNE pour une durée de 3 ans.